



LOISIRS  
SAINT-SACREMENT  
Complice de vos loisirs!

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle  
Virtuellement, via la plateforme ZOOM, à 19 h 00, le 5 décembre 2023**

**1. Vérification du quorum et ouverture de l'Assemblée**

Le quorum étant constaté, l'Assemblée générale est déclarée valide et régulière.  
(20 participants sont présents à l'ouverture)

**2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée**

Guillaume St-Pierre propose, appuyé par Charles-Alexandre Charest,  
« *D'accepter que Guillaume St-Pierre agisse comme président de l'Assemblée.* » **AG-2023-2-1**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Gilles Tremblay propose, appuyé par Charles-Alexandre Charest,  
« *D'accepter que Marie-Audrey Turmel agisse comme secrétaire de l'Assemblée.* » **AG-2023-2-2**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée est déclarée ouverte à 19 h 12.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Alain Saucier propose, appuyé par Charles-Alexandre Charest,  
« *D'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 5 décembre 2023.* » **AG-2023-3**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2022**

Gilles Tremblay propose, appuyé par Alain Saucier,  
« *D'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 mai 2022.* » **AG-2023-4**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**5. Rapport annuel 2022 et orientation 2023**

Sylvie Montreuil propose, appuyée par Marie-Josée St-Germain,  
« *De ne pas faire la lecture du rapport annuel 2022.* » **AG-2023-5-1**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Rapport de la présidence**

Le président présente les enjeux qui ont guidé les actions du Conseil d'administration en soulignant que le rapport de la présidence doit être vu comme le rapport du Conseil d'administration.

Le président souligne que cette année aura été la plus longue de l'histoire du Centre des Loisirs Saint-Sacrement; elle a duré 15 mois. Cette situation est due au fait que le Centre a ajusté son calendrier (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) afin de l'aligner à celui de ses partenaires majeurs (1<sup>er</sup> avril au 31 mars).

### **Roulement de personnel et pénurie de main-d'œuvre**

- Le départ d'employés a soulevé plusieurs lacunes dans les façons de faire. En plus de pourvoir ces postes, il a fallu comprendre les processus administratifs, les adapter aux outils officiels de gestion et repenser la structure administrative. Le dévouement et l'adhésion de l'équipe en place pour accepter de nouvelles responsabilités ont permis de maintenir en bonne posture le Centre.
- La firme qui procédait à l'audit des états financiers a cessé de nous fournir ses services en raison d'une pénurie de main-d'œuvre. Puisque la tenue de l'assemblée générale comprend la présentation de l'audit, cela explique le délai entre cette assemblée générale et la fin de l'année financière.

### **Nouvelles exigences réglementaires québécoises**

- Afin de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires québécoises, les membres du Conseil d'administration se sont partagé les tâches pour collaborer à huit comités de travail et à produire plusieurs rapports et politiques : document d'accueil pour les nouveaux administrateurs, planification stratégique, politique de reconnaissance des bénévoles, étude des locaux, politique de gestion de crise et politique de Fonds et placements.

Le président insiste sur la qualité de l'appui des membres du Conseil d'administration, l'indéfectible travail professionnel du personnel et la collaboration des bénévoles. Il a également souligné l'apport du Directeur général, monsieur Samuel Matte-Thibault, pour la stabilité et le succès du Centre. Ce dernier entamera une nouvelle étape de sa vie après plus de 20 ans au service du Centre.

## **Rapport du Directeur général**

Le Directeur général souligne les enjeux de gouvernance qui ont marqué la période couverte par le rapport annuel :

- la poursuite de la réforme des règlements généraux et l'adoption de politiques et procédures;
- le chantier de la nouvelle planification stratégique qui a impliqué de nombreuses rencontres avec diverses parties prenantes (conseil d'administration, équipe de travail, partenaires);
- l'étude sur les locaux.

Le Directeur général mentionne qu'il s'est agi d'une très grosse année et résume ce qui a marqué les activités et services, notamment :

- la relance des camps de jours a été impactée par la pénurie de main-d'œuvre, ce qui a limité le nombre d'inscriptions dans les camps;
- la programmation saisonnière a connu une baisse de la clientèle, résultats de la pandémie. Afin d'inciter la clientèle à s'inscrire aux divers cours, le fonds de relance post-covid a été utilisé pour offrir une programmation saisonnière abordable;
- il y a eu une vingtaine d'événements qui ont été organisés, ce qui a demandé des efforts considérables de la part de l'équipe;
- les services communautaires ont connu une importante croissance avec la pandémie, mais également avec la conjoncture économique actuelle et les nouveaux arrivants.

Le directeur général remercie l'implication importante et précieuse des administrateurs, des bénévoles et de l'équipe.

Sylvie Montreuil propose, appuyé par Charles-Alexandre Charest,  
« De recevoir les rapports de la présidence et de la direction générale. » **AG-2023-5-2**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6. Présentation des états financiers pour l'exercice se terminant au 31 mars 2023**

Le Directeur général résume la situation :

- en raison de la pénurie de main-d'œuvre, l'auditeur qui avait été nommé lors de la dernière assemblée générale a dû se désister;
- un nouvel auditeur a été trouvé à la fin avril, mais celui-ci ne pouvait entamer le mandat avant la fin de l'été;
- plusieurs facteurs ont impacté le dossier et engendré un certain retard pour que soit complété l'audit;
- un avis juridique confirme qu'il est possible de tenir l'assemblée générale annuelle sans avoir les états financiers finaux, mais ces derniers devront être envoyés aux membres lorsqu'ils seront disponibles (prévu à la fin décembre ou au début janvier).

Le Directeur général fait la présentation des états financiers non vérifiés.

Marie-Josée St-Germain propose, appuyé par Charles-Alexandre Charest,  
« De recevoir les états financiers se terminant le 31 mars 2023. » **AG-2023-6**

La proposition est adoptée à l'unanimité

#### **7. Présentation du budget 2023-2024**

Le Directeur général fait la présentation du budget 2023-2024 et mentionne que celui-ci est similaire à celui de l'année précédente, autant du côté des revenus que des dépenses. L'objectif est de maintenir la stabilité financière du Centre considérant le changement imminent à la direction générale.

Sylvie Montreuil propose, appuyé par Gilles Tremblay  
« De recevoir le dépôt du budget 2023-2024. » **AG-2023-7**

La proposition est adoptée à l'unanimité

#### **8. Nomination d'un vérificateur comptable**

Marie-Josée St-Germain propose, appuyé par Gilles Tremblay,  
« De nommer la firme MTA CPA inc. Comme vérificateur pour l'année débutant le 1<sup>er</sup> avril 2023. »  
**AG-2023-8**

La proposition est adoptée à l'unanimité

#### **9. Élection des membres du conseil d'administration**

Guillaume St-Pierre propose, appuyé par Charles-Alexandre Charest,  
« que Guillaume St-Pierre soit Président des élections. » **AG-2023-9-1**

Gilles Tremblay propose, appuyé par Sylvie Montreuil :  
« que Marie-Audrey soit secrétaire des élections. » **AG-2023-9-2**

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

Les statuts et règlements de la Corporation permettent la présence de douze membres au conseil d'administration. Comme il y avait sept postes à combler et quatre candidatures, il n'y a pas eu lieu de tenir d'élections.

**Candidatures** : Julien Rosset, Gilles Tremblay, Charles-Alexandre Charest et Lynda Fortin.

Ces personnes se joignent donc à Alain Saucier, Marie-Josée St-Germain, Guillaume St-Pierre, Isabelle Côté et Marie-Audrey Turmel pour former le prochain Conseil d'administration.

#### **10. Varia**

Il n'y a aucun varia.

#### **11. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, Sylvie Montreuil propose, appuyé par Charles-Alexandre Charest  
« De lever l'Assemblée. » **AG-2023-11**

La proposition est adoptée à l'unanimité et l'Assemblée est levée à 19h56.

*Guillaume St-Pierre*

Guillaume ST-PIERRE  
Président

*Marie-Audrey Turmel*

Marie-Audrey TURMEL  
Secrétaire

Québec, le 18 décembre 2023